



GROUPEMENT HOSPITALIER NORD

PROFIL DE POSTE
GRADE : ASD
PNEUMOLOGIE
POSTE A TEMPS PLEIN

Version : 02
Rédacteur : C CAZAC
Resp.Valid : A.BERTHOLLET
Date Validation : Juin 2021

Groupe Hospitalier	: NORD
Etablissement/Site	: Hôpital de la Croix Rouse
Pôle d'activités médicales	: Pôle Médecine
Secteur/Unités	: Pneumologie
Responsable médical du pôle	: Pr JC.RICHARD
Chef de Service	: Pr G.DEVOUASSOUX
Directeur référent	: A.SOREL
Directeur coordonnateur Général des Soins	: A.BERTHOLLET
Cadre supérieur du pôle	: C CAZAC
Cadre supérieur Clinique	: S.FEUGERE
Attaché d'Administration	: Z. DEHAMLA

PRESENTATION GENERALE DU GROUPEMENT

Le Groupement Hospitalier Nord comprend 1145 lits et places répartis au sein de quatre pôles d'activité :

- Le Pôle d'activités Médecine
- Le Pôle d'activités des Spécialités Médico Chirurgicales
- Le Pôle d'activités Gériatrie (sites Hôpital F. Dugoujon et P. Garraud)
- Le Pôle Gynécologie, Obstétrique, Néonatalogie, Génétique

Le Groupement Hospitalier Nord regroupe 3 établissements :

L'Hôpital de la Croix-Rousse

L'Hôpital Gériatrique F. Dugoujon (adossé au PAM de Gériatrie)

L'Hôpital Gériatrique P. Garraud

Le groupement est également doté d'un :

- Centre de Biologie
- Plateau d'Imagerie regroupant l'Imagerie Conventionnelle et l'Imagerie Interventionnelle, IRM et médecine nucléaire en GIE

PRESENTATION DU PÔLE ET DE L'UNITE

Le PAM Médecine est constitué de 273 lits et places. Il regroupe les spécialités suivantes : Cardiologie, Médecine Infectieuse et Tropicale, Médecine Interne, Pneumologie, Pathologies respiratoires et du sommeil, Réanimation Médicale et Surveillance Continue. Le PAM comprend un service d'Urgences, un plateau de Consultations et d'HDJ de Spécialités, un hôpital de jour d'oncologie, des Explorations Fonctionnelles Cardiaque, Respiratoire et Neurologique, un service d'Endoscopie Pulmonaire.

PRESENTATION DU SERVICE

Le service est composé de trois unités :

- **Pneumologie 1** : 20 lits d'hospitalisation complète. Activité essentiellement centrée sur de l'oncologie pulmonaire et les soins palliatifs
- **Pneumologie 2** : 10 lits d'hospitalisation complète et 10 lits hôpital de semaine. Activité centrée sur la prise en charge de patients atteints de maladies respiratoires graves entraînant une BPCO nécessitant pour certains une ventilation non invasive et de l'asthme dans les formes aiguës.

Caractéristiques de fonctionnement : Les 10 lits d'HS sont fermés du vendredi soir au lundi matin.

- Du lundi au vendredi 40 lits sont ouverts
- Du vendredi soir au lundi matin 30 lits sont ouverts

➤ **Pneumologie H URGENCES :**

- 11 (14 à venir) lits de pneumologie.

Cette unité accueille tous les malades nécessitant des bilans et soins techniques relevant de la prise en charge spécifique à chaque spécialité :

- **Pneumologie :**
 - **Prise en charge post-urgence (patients polyopathologiques),**
 - **Bilans diagnostiques et mises en place de thérapeutique,**
 - **Prise en charge palliative,**
 - **Prise en charge post réanimation.**

Ressources humaines :

L'équipe soignante est commune entre les 3 unités Pneumologie 1, Pneumologie2 et HC Pneumologie /MIT, les professionnels seront donc amenés à effectuer leur poste de travail dans ces trois unités du 1^{er} étage.

POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE

L'aide-soignant placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur Coordonnateur Général des Soins (Art. 4 Décret du 19 Avril 2002 portant statut de Directeur des Soins de la fonction publique hospitalière) et par délégation du Cadre supérieur de santé de pôle, du cadre supérieur de santé clinique et du cadre de santé de l'unité.

Liaisons fonctionnelles :

Cadre de Santé
Cadre Supérieur de Santé
Infirmiers
Agent Logistique Hôtelière
Médecins et internes
Secrétaires du service
Équipes pluridisciplinaires : diététiciens, assistantes sociales....
Kinésithérapeutes, MER, biologie, pharmacie
Assistants sociaux
Ambulanciers et services brancardages
Bureau des entrées
Service sécurité
Service funéraire
Services techniques et logistiques

DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Fonction telle que définie par l'arrêté du 22 octobre 2005 relatif au diplôme d'aide-soignant

ACTIVITES ET FONCTIONS PRINCIPALES DU POSTE

Accueil du patient

- Participation à l'accueil, l'installation des patients et réalisation de l'entretien, en collaboration avec l'infirmière (inventaire, identitovigilance, personne de confiance...).
- Participation au dépistage des risques (dénutrition, escarre, chute).
- Evaluation du degré d'autonomie des patients.

Soins d'hygiène, de confort : aide et accompagnement des patients dans les activités de la vie quotidienne : toilette, habillage, mobilisation, repas, élimination, rangement des effets personnels...

Collaboration à la surveillance des patients

- Observation, surveillance et recueil de données relatives à l'état de santé de la personne.
- Prise des constantes (température, pouls, tension artérielle, fréquence respiratoire, poids, diurèse...).
- Participation à la prise en charge de la douleur.

Soins relationnels : accueil, information, accompagnement des patients et de leur entourage, aide et soutien psychologique.

Information et transmissions

- Réponse aux sollicitations et besoins des patients : sonnettes, questions, demandes d'informations, aux appels téléphoniques, transmission des informations.
- Traçabilité des soins (sur dossier de soins informatisé, supports papier divers...) et participation aux transmissions orales pour maintenir la continuité des soins.

Gestion des repas des patients et du linge

- Prise des commandes des repas avec saisie informatique sur logiciel DATAMEAL et suivi des régimes en lien avec la diététicienne, recensement des aversions alimentaires.
- Gestion des chariots de repas des patients : vérification de la mise en chauffe.
- Service des repas et collations des patients, installation et aide aux patients dépendants.
- Evaluation de la prise alimentaire pour les patients dénutris.
- Commandes de produits alimentaires selon les procédures en vigueur, suivi de la réception et du rangement des produits commandés, en collaboration avec le service de restauration.
- Gestion de la température des réfrigérateurs de l'office alimentaire.
- Gestion du linge propre et du linge sale et des tenues professionnelles des agents du service.

Entretien et gestion de l'environnement du patient et des locaux

- Entretien journalier des chambres des patients et réfection des lits selon les protocoles du service d'hygiène hospitalière.
- Gestion des chariots de nursing (remplissage, nettoyage).
- Nettoyage décontaminant des chambres, du mobilier et du matériel dans la chambre après le départ d'un patient selon les protocoles du service d'hygiène hospitalière.
- Entretien du matériel de soins et des cantines, bassins et urinaux.
- Rangement et entretien quotidien de l'office alimentaire, relevé de températures de réfrigérateur...

Gestion des stocks de matériel hôtelier : effectuer commandes HOSPIMAG via étiquettes MEDIMATH et commande sur logiciel SMDS.

Activités pédagogiques : accueil, accompagnement, encadrement et évaluation des stagiaires ASD en formation.

COMPETENCES /QUALITES ACQUISES ET /OU A DEVELOPPER

- Accompagner une personne dans la réalisation de ses activités quotidiennes,
- Evaluer le degré d'autonomie d'une personne,
- Restaurer et maintenir l'autonomie de la personne dans les actes de la vie quotidienne,
- Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne,
- Utiliser les techniques gestes et postures/manutention,
- Créer, développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et/ou son entourage,
- Respecter les règles de confidentialité,
- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel,
- Organiser son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle,
- Rechercher, traiter et transmettre les informations,
- Maîtriser l'outil informatique et les logiciels institutionnels.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste à repos variables. Amplitude de travail journalier : 7h30 (+ 20mn de temps de repas)

Horaires

- Le matin : 6h40 – 14h30
- Le soir : 14h00 – 21h30
- Journée : 8h00 à 15h50
- 2 week-end travaillés / 4
- 28 CA / 15 RTT

Le port d'une tenue professionnelle réglementaire est exigé (manches courtes, cheveux attachés, absences de bijoux...), tenue civile impérative au self.

Ce profil de poste peut être sujet à modifications en fonction de l'évolution des organisations de travail et des activités.